

# C.P.T.S.M.

Club de Plongée de Trouville-Sous-Mer

Site : [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr)

## Fiche encadrant(e) d'inscription saison 2021/2022

N° de licence : ..... Niveau de plongée : .....

M. - Mme - Mlle : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Numéro : ..... Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Date de naissance : ..... Adresse mail : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

TIV : oui  - non  RIFAP oui  - non  Permis bateau : côtier  - hauturier

(Pour les nouveaux membres, le cas échéant, joindre une copie du brevet.)

En cas d'urgence : Nom: ..... Tél .....

---

### Pièces à fournir en totalité avec le dossier d'inscription

1. La présente fiche dûment complétée et signée au verso par vous-même ou votre représentant légal si vous avez moins de 18 ans.
2. Un certificat médical modèle fédéral obligatoire (tout médecin / médecin fédéral) selon votre condition indiquée sur le tableau disponible sur le site [www.club-plongee-trouville.fr](http://www.club-plongee-trouville.fr), datant de moins de 120 jours.
3. 4 timbres autocollants au tarif lettre en vigueur
4. 1 photo d'identité (première inscription).
5. Le règlement de la cotisation annuelle, de la licence, et de l'assurance complémentaire, facultative mais conseillée. Chèque à l'ordre de C.P.T.S.M ou par virement : Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement.

RIB : 30002 05934 0000070849K 62 - BIC/SWIFT CRLYFRPP au nom de : CPTSM

---

### Honorabilité - Licence

Au moment de la prise de licence, l'honorabilité de l'encadrant va être vérifiée par les services de l'état.

L'encadrant(e) qui ne souhaite pas se soumettre à cette obligation ne peut plus encadrer.

Les éléments à renseigner pour la licence sont les suivants :

M - F : Nom de naissance : ..... Prénom de naissance : .....

Date de naissance : .....

Pays de naissance : ..... Département : ..... Ville : .....

Pour la personne née à l'étranger :

Nom du père : ..... Prénom du père : .....

Nom de la mère : ..... Prénom de la mère : .....

---

**Pour des raisons d'assurance, les adhérents qui ne sont pas à jour de leur licence et cotisation 15 jours après leur inscription ne pourront être admis.**

# Tarifs et horaires pour la saison 2021/2022

SECTIONS	COTISATIONS	HORAIRES
<b>Plongée adulte</b> <b>(&gt;14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>162 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>87 € + licence</b> Pour le 2 <sup>ème</sup> membre <b>62 € + licence</b> Pour les suivants	Mardi soir de : 20h à 21h30 Pas d'entraînement les jours fériés Dimanche matin de : 9h à 10h30 Pas d'entraînement les jours fériés
<b>Plongée enfant</b> <b>(10 à 14 ans)</b> Cette option donne accès à la section Nage avec palmes	<b>73 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>43 € + licence</b> Pour les suivants	Se renseigner au club Pas d'entraînement les jours fériés
<b>Nage avec palmes</b> Cette option ne donne pas accès aux autres sections.	<b>97 € + licence</b> Pour le 1 <sup>ère</sup> membre <b>67 € + licence</b> Pour les suivants	Mardi soir de : 19h à 20h30 Jeudi soir de : 20h à 21h Dimanche matin de : 9h à 10h30 Pas d'entraînement les jours fériés

Licences F.F.E.S.S.M. et carte d'identité fédérale	
Licence adulte (plus de 16 ans)	<b>42 €</b>
Licence jeune (de 12 à 16 ans)	<b>27 €</b>
Licence enfant (moins de 12 ans)	<b>14 €</b>

Assurances fédérales facultatives	
Assurance loisir 1	<b>20 €</b>
Assurance loisir 2	<b>25 €</b>
Assurance loisir 3	<b>42 €</b>
D'autres assurances sont proposées, n'hésitez pas à vous renseigner	

<b>La cotisation :</b>	€
<b>La licence :</b>	€
<b>L'assurance loisir 1☐ - 2☐ - 3☐ :</b>	€ _____
<b>Total :€</b>	

## La cotisation "plongée adulte" du C.P.T.S.M. donne droit :

1. A être membre actif du C.P.T.S.M.
2. A l'accès gratuit à la piscine de Trouville strictement pendant les activités du club, avec encadrement obligatoire.
3. A un encadrement assuré par des moniteurs diplômés par la F.F.E.S.S.M. ou par l'État.
4. A la possibilité de participer au sein du Club aux différentes activités : nage avec palmes, technique, biologie, matériel, photos, ...
5. A la possibilité de préparer et de se présenter aux brevets fédéraux : niveaux I, II, III au sein du Club, (préparation des autres brevets au niveau départemental et régional en stages).
6. A l'utilisation du matériel mis à disposition par le club pendant les séances ou les sorties.
7. Aux plongées prévues et organisées par le Club.
8. A l'accès à la piscine de Trouville à tarif préférentiel pendant certains créneaux horaires sur présentation de la carte. (Se renseigner au local du Club ou à la piscine)

## Reste à votre charge :

- Votre petit équipement personnel : palmes, masque, tuba, ceinture, ...
- Les suppléments inhérents aux plongées et sorties : transport, hébergement, gonflage, restauration, ...
- Les fournitures indispensables : carnet de plongées, passeport de plongée, livret pédagogique...
- L'obligation morale d'accepter les termes de la Charte du C.P.T.S.M. (consultable au local du Club).

Fait à :
Le :
Signature attestant que vous avez lu et que vous acceptez les termes de la charte

Subaquatiquement vôtre  
Le Bureau du C.P.T.S.M.